CC Médoc Estuaire (Siren : 243301447)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Margaux
Arrondissement	Lesparre-Médoc
Département	Gironde
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	11/12/2002
Date d'effet	11/12/2002

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Gérard DUBO

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	MAIRIE
Numéro et libellé dans la voie	14 RUE TREMOILLE
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	33460 MARGAUX
Téléphone	05 57 88 08 08
Fax	05 57 88 90 64
Courriel	dgs@medoc-estuaire.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	26 897

Densité moyenne	145,85

Périmètre

Nombre total de communes membres : 11

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
33	Arcins (213300106)	452
33	Arsac (213300122)	3 374
33	Cantenac (213300916)	1 377
33	Cussac-Fort-Médoc (213301468)	2 124
33	Labarde (213302110)	606
33	Lamarque (213302201)	1 276
33	Le Pian-Médoc (213303225)	6 325
33	Ludon-Médoc (213302565)	4 377
33	Macau (213302623)	3 848
33	Margaux (213302680)	1 558
33	Soussans (213305170)	1 580

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 22

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Hydraulique *Gestion des bassins versants: Représentation-substitution des communes membres au sein des syndicats de bassins versants SIBV Jalle de Castelnau, le SIBV de l'Artigue et Maqueline, le SIBV du Gargouilh et du Grand Crastiou, pour la gestion des réseaux hydrauliques.*
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés *Dans ce cadre, le diagnostic et la dépollution des sites utilisés pour le stockage des déchets ménagers et assimilés qui existaient antérieurement à la création de la communauté de communes et qui font l'objet d'une mise en demeure de diagnostic par l'Etat, relèvent de cette compétence.*
- Autres actions environnementales *Au titre du groupe Aménagement de l'espace communautaire : 1) Aménagement de la façade estuarienne et particulièrement : ports de Lamarque, Macau, Issan, et les marais d'Arcins et Soussans, à l'exclusion des digues. En outre la communauté de communes est compétente pour l'entretien et la gestion de tout équipement structurant nouveau sur ces sites qu'il soit à vocation économique ou touristique. La communauté de communes est compétente pour l'acquisition de tout espace foncier bâti ou non bâti présentant un intérêt particulier en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement. La communauté de communes a une compétence Participation aux politiques contractuelles définie comme suit : La cdc participe aux politiques contractuelles en matière d'aménagement, d'information et de signalétique de circuits touristiques, de chemins forestiers, de circuits pédestres, de pistes cyclables et des bords de fleuves.*
Sanitaires et social
- Action sociale

La communauté de communes est compétente : - pour l'aide au développement de la garde à domicile : création de Relais d'Assistance Maternelle (RAM). - pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), fonctionnant durant les petites et grandes vacances et les mercredis, situés à Arsac, Cussac, Ludon, Macau, Le Pian Médoc, Soussans. - pour l'élaboration d'un schéma de cohérence sur les modes et structures d'accueil existantes, Le Pian Médoc, Paloumey à Ludon ou nouvelles dont Soussans et sur toutes actions en matière de petite enfance et jeunesse. Plateforme gérontologique : Dans le cadre d'un partenariat, en complément des services existants, la communauté de communes assure pour les communes de son territoire qui le souhaitent des services de proximité et notamment, dans un premier temps, le portage des repas à domicile à destination des personnes âgées, des handicapées ou momentanément en perte d'autonomie. Elle met en place par cette mutualisation, un service que certaines communes ou associations au regard des coûts engendrés, n'assurent pas à ce jour. ,

Dispositifs locaux de prévention de la délinquance

- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

La CDC a une compétence Politique de sécurité. A ce titre elle participe à la mise en oeuvre et à la coordination des moyens d'actions en matière de sécurité : - police communautaire, - construction d'une nouvelle gendarmerie, - mise en place de dispositifs de prévention de la délinquance.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

La communauté de communes est compétente en matière d'action de développement économique d'intérêt communautaire et à ce titre elle assure : - toutes études et anlyses qui concourent à la définition et à la mise en oeuvre de la politique de développement économique de la communauté. - la mise en oeuvre de toutes les actions de promotion et de valorisation du territoire communautaire. - les actions de recherche et d'implantation d'entreprises sur la communauté pour faciliter leur développement. - l'organisation des moyens et des services proposés aux entreprises. - les relations avec les organismes socio-professionnels. - la participation à la CDEC et à la mise en oeuvre de toutes les actions d'urbanisme commercial.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

La communauté de communes sera compétente pour la construction, l'équipement, l'entretien et le fonctionnement de tout équipement à vocation sportive ou culturelle réalisé par ses soins ou transféré après le 29 mars 2012 et qui présentera un intérêt communautaire.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

La communauté de communes sera compétente pour la construction, l'équipement, l'entretien et le fonctionnement de tout équipement à vocation sportive ou culturelle réalisé par ses soins ou transféré après le 10 mars 2005 et qui présentera un intérêt pour l'ensemble du territoire communautaire.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Seront d'intérêt communautaire les ZAC à créer qui présentent un intérêt stratégique en terme d'aménagement pour l'ensemble du territoire communautaire.

- Etudes et programmation

Etudes et réalisation d'un programme d'aménagement rural

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Tourisme *- Développement touristique du Territoire : La communauté de communes assure pour l'ensemble du territoire les missions suivantes : * Accueil et information des touristes * Promotion touristique du territoire * Coordination des interventions des partenaires du tourisme local * Elaboration et mise en oeuvre de la politique touristique communautaire * Commercialisation des produits touristiques - aménagement de la façade estuarienne Ports de LAMARQUE, MACAU, ISSAN à CANTENAC, FUMADEL à SOUSSANS, et les marais d¿ARCINS, LABARDE et SOUSSANS, à l¿exclusion des digues. En outre, la cdc est compétente pour l'entretien et la gestion de tout équipement structurant nouveau sur ces sites qu'il soit à vocation économique ou touristique.*
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement social *la communauté de communes est compétente pour l'élaboration et la mise en oeuvre du P.L.H. au travers des outils dont elle se dotera en partenariat avec les communes. A ce titre, elle développe la politique du logement social d'intérêt communautaire et des actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées. L'intérêt communautaire se définit comme s'appliquant aux opérations donnant lieu à la création ou réhabilitation de plus de CINQ logements. Les communes restent compétentes pour la réhabilitation de bâtiments, donnant lieu à la création de CINQ logements maximum. Chaque commune reste engagée par ses obligations légales.*
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire
Infrastructures
- Ports *- aménagement de la façade estuarienne Ports de LAMARQUE, MACAU, ISSAN à CANTENAC, FUMADEL à SOUSSANS, et les marais d¿ARCINS, LABARDE et SOUSSANS, à l¿exclusion des digues. En outre, la cdc est compétente pour l'entretien et la gestion de tout équipement structurant nouveau sur ces sites qu'il soit à vocation économique ou touristique.*
Autres
- NTIC (Internet, câble...) *- Aménagement numérique du territoire tel que défini par l'article L1425-1 du CGCT.*
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage *- Réalisation et gestion d'aires d'accueil des gens du voyage.*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
33	SYNDICAT MIXTE ''GIRONDE NUMERIQUE'' (200010049)	SM ouvert	775 901
33	SYNDICAT MIXTE POUR LA REALISATION ET LA GESTION D'UNE AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE A PAREMPUYRE (253306591)	SM fermé	34 911
33	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN VERSANT DES JALLES DE CARTILLON ET DE CASTELNAU (253304653)	SM fermé	26 586
33	SYNDICAT MIXTE DU PAYS MEDOC (253304802)	SM fermé	147 781
33	S. I. D'AMENAGEMENT DES BASSINS VERSANTS DE L'ARTIGUE ET DE LA MAQUELINE (253301766)	SM fermé	38 864
33	Syndicat Mixte des bassins versants Centre Médoc, Gargouilh (200043826)	SM fermé	23 373
33	SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DIRECTEUR DE L'AIRE METROPOLITAINE BORDELAISE SYSDAU (253304794)	SM ouvert	946 281

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)